

La Trame verte et bleue de la Métropole de Lyon

Outil d'aménagement du territoire



La Métropole de Lyon, un territoire urbain doté d'une grande biodiversité, de part sa géographie soumise à des influences méditerranéennes et continentales, sa topographie et sa structure géologique offre une grande variété de biotopes. La pérennité de la biodiversité est liée à l'existence d'un réseau écologique fonctionnel : la trame verte et bleue.

La trame verte et bleue (TVB) contribue à limiter la fragmentation des milieux naturels qui constitue l'une des causes majeures de l'érosion de la biodiversité. Les continuités écologiques sont constituées de réservoirs de biodiversité, espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée et connectés par des corridors écologiques - espace de nature dite « ordinaire » mais néanmoins indispensables aux déplacements des espèces animales et végétales et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

Flore vasculaire

Métropole de Lyon : 1219 espèces
France : 6000 espèces

Reptiles

Métropole de Lyon : 12 espèces
France : 41 espèces

Mammifères

Métropole de Lyon : 57 espèces
dont 26 chiroptères
France : 162 espèces

Oiseaux nicheurs

Métropole de Lyon : 143 espèces
France : 548 espèces

Amphibiens

Métropole de Lyon : 13 espèces
France : 37 espèces



MÉTHODE D'ÉLABORATION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE MÉTROPOLITAINE

La cartographie de la TVB s'appuie sur :

- le réseau continuités défini aux échelles supérieures :
 - le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) et les documents de planification de l'État.
 - les continuités écologiques du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de l'agglomération lyonnaise.
 - les données du SAGE et du SDAGE concernant la composante bleue.
- leur déclinaison à l'échelle locale, y compris en zone urbaine. Ces trames ont été précisées par photo-interprétation et croisement géographique entre les unités éco-paysagères* et les espaces déjà inventoriés ou protégés : ZNIEFF, zones humides, pelouses sèches, espaces naturels sensibles et projets nature...
- l'analyse de la richesse en termes de biodiversité. En cas de présence d'espèces indicatrices, protégées et à enjeux de conservation, des sites supplémentaires ont pu être ajoutés.
- l'identification des obstacles au sein des corridors

*unité écopaysagère : espace homogène au niveau paysager et écologique

À CHAQUE ÉCHELLE SA TRAME

Adaptation du tracé aux réalités de terrain.



Approche SRCE (au 100 000^{ème}) sur la liaison du Franc lyonnais vers le Rhône. Corridor d'importance régionale.



Le SCOT de l'agglomération lyonnaise doit respecter le principe de continuité inscrit au SRCE. Il dispose d'une marge de manœuvre pour localiser le corridor.

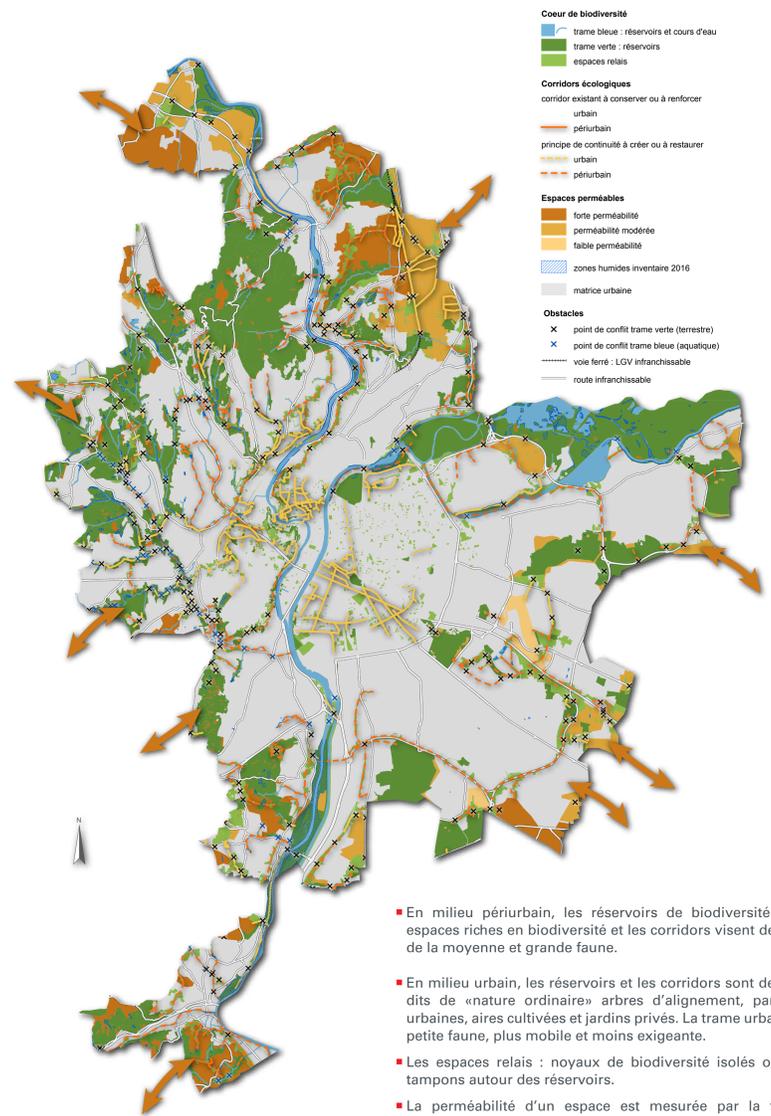


Le PLU prend en compte le SRCE par l'intermédiaire du SCOT dans un rapport de compatibilité. A l'échelle communale les éléments constitutifs du corridor sont délimités à l'échelle parcellaire.

UN OBJECTIF CENTRAL : LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ AU SEIN D'UNE TRAME MULTIFONCTIONNELLE

- Conserver la qualité des réservoirs de biodiversité : sites naturels des vallées de la Saône et du Rhône, Monts d'Or...
- Préserver les connexions écologiques majeures définies au SRCE et au SCOT.
- Préserver le réseau écologique local et la qualité de la matrice paysagère, au-delà des grands sites emblématiques.
- Préserver et améliorer la qualité des milieux naturels.
- Restaurer le réseau écologique : améliorer la fonctionnalité de la TVB par la résorption de ces obstacles.
- Prendre en compte le réseau écologique aérien.

Enfin des écosystèmes fonctionnels et interconnectés offrent des services indispensables à la santé et au bien-être humain. La TVB doit être préservée et restaurée en faveur de la qualité de vie des habitants. Multifonctionnelle, la TVB est porteuse d'autres enjeux : usages et loisirs.



- En milieu périurbain, les réservoirs de biodiversité sont des espaces riches en biodiversité et les corridors visent des espèces de la moyenne et grande faune.
- En milieu urbain, les réservoirs et les corridors sont des espaces dits de « nature ordinaire » arbres d'alignement, parcs, forêts urbaines, aires cultivées et jardins privés. La trame urbaine vise la petite faune, plus mobile et moins exigeante.
- Les espaces relais : noyaux de biodiversité isolés ou espaces tampons autour des réservoirs.
- La perméabilité d'un espace est mesurée par la facilité de déplacements des espèces dans un milieu.

VERS UNE OPÉRATIONNALITÉ DE LA TVB ...

- Traduction graphique de la TVB et activation de la palette de préservation du végétal et d'outils réglementaires du PLU-H en fonction des enjeux du site : zonages A et N, emplacement réservé pour continuité écologique, délimitation de l'emprise de pleine terre, espace boisé classé, ...
- Des orientations d'aménagement et de programmation territorialisées (OAP)
- La boîte à outils, à disposition des acteurs de la TVB, illustre dans ses fiches thématiques les principes de prise en compte de la TVB à différentes échelles d'intervention : planification, projet d'aménagement ou dans différents milieux : agricole, aquatique, urbain. Elle capitalise des expériences de mise en oeuvre d'actions opérationnelles sous forme de fiches outils pratiques.

FAIRE CONNAITRE LA TRAME VERTE ET BLEUE ...

- Partager les connaissances et les enjeux avec les acteurs du territoire.
- Améliorer les connaissances sur le fonctionnement du réseau écologique métropolitain.
- Mettre en oeuvre un suivi et une évaluation pour mesurer l'efficacité des actions entreprises et réajuster les choix stratégiques de la politique menée.
- Communiquer et faciliter l'appropriation de la TVB par les habitants.